

Étude de M^e P. MICHEL, notaire

A SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES

Je soussigné, PLACIDE MICHEL, notaire à Saint-Étienne-les-
Orgues, reconnais et déclare avoir reçu de M. Gaubert
Frosper propriétaire demeurant à Bellefontaine
payant à la décharge et pour le compte de Lui même

en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par jugement du
Tribunal de Forcalquier, la somme de trois cents francs
à compte de la part incombant aux vingt-neufième et sixième lots du
partage de Bois-Croumpat. Deux cents francs pour la part du
sixième lot et deux cents francs pour le vingt-neufième lot

Le 19 mai 1887

Saint-Étienne, le 19

1886

Reçu en vertu d'un
titre 29ème lot la somme
de quatre cents francs
et quarante pour
le sixième lot.



[Handwritten signature]